L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 29 AVRIL 1888.

PETITES ANNONCES.

COUVERTURES nettoyées par le procédé du soufre—Larrieu & Mandet.—Etablissement de teinture et de dégraissage à vapeur de Bontemps, 184 1/2 rue Poydras et 64 Royale. 29 avril—1f

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $1.00 $2 et $3 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4avril—

A. B. Philippe, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

INSTITUTRICE—Une jeune Française, récemment arrivée, et munie de son brevet d'institutrice, désirerait se placer dans une famille, pour enseigner le français et le piano. S'adresser au bureau du journal, aux initiales L. G. 24avril—6f

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière. S'adresser au No 531 Chartres st. 29av—1f

ON demande—Une gardienne d'enfants parlant français et anglais. Bonne recommandations requises. S'adresser lundi de 10 heures à midi, chez W. D. Maginnis, 215 rue Jackson. 29 avril—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Pour $100, stand, grocerie et mercerie au marché Washington, 3me district. S'y adresser demain avant 10 heures. 29 avril—1f

A VENDRE—La balance de 185 actions du Eugène Robinson's Floating Museum Co. Une ou plusieurs actions peuvent être obtenues à $10 par action, valeur au pair, en se présentant ou en s'adressant au Musée d'Eugène Robinson, Nile Orléans. 27avril—3f

A LOUER.

A LOUER ou à vendre—Grande écurie, 3 chambres, hangar et grand terrain élevé. 159 rue Galvez près Dumaine. S'adresser 204 rue Galvez. 28avril—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Daniel P. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,749—Division B.—Attendu que Michael J. Murphy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel P. Murphy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
28 avril—28—mai 2 6

Succession de William Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,954—Division —Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Walsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 avril—28 mai 2 6

Succession de John Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20,826—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy Ann Grant et Jno L. Grant, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 avril—mai 2, 6

Succession de J. P. Jellet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 23,920—Division C.—Attendu que Louis Laferranderie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Jellet décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 avril—26—1 5 mai

AVIS AUX CREANCIERS

Theodore Lilienthal vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,834—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Theodore Lilienthal, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 avril—25 29—4mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Edward L. Hall vs ses Créanciers—No 23,627—Div. A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward L. Hall soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Robert P. Upton, notaire en cette ville, le SAMEDI, 19me jour de mai 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 18 avril 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 avril—3f au 19 mai

Avis de présentation de Bill.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'un bill sera introduit à la prochaine session de l'Assemblée Générale de cet Etat, pour amender et re-décréter l'acte No 18, approuvé le 21 juin 1886, connu comme Loi du Dimanche, de façon à exempter des effets de cette loi les villes ayant plus de 2000 habitants.
25avril—1m

AVIS—Nlle-Orléans, 20 avril, 1888.—Avis est par le présent donné par le soussigné de son intention de présenter et de tâcher de faire voter par la législature à sa prochaine session, des bills portant: 1° La création d'un Bureau de Travaux Publics qui s'occupera de l'amélioration des rues et du drainage de la ville de la Nlle-Orléans; 2° la création d'un Bureau de Commissaires de Police pour la ville de la Nlle-Orléans; 3° un nouvel enregistrement des électeurs dans la paroisse d'Orléans.
R. J. DREYFOUS,
Représentant du sixième district représentatif.
24 av—1f par sem pen 30j

AVIS est donné par les présentes, qu'on s'adressera à la prochaine session de la Législature, pour la passation d'une loi à l'effet d'amender la section 27 de l'Acte No 98 de l'année 1886, en tant qu'il s'agit de procédures pour la correction d'assessments de propriétés foncières dans la paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1888.
3avril—6f en 30 j.

AVIS est par le présent donné, ainsi que le requiert l'Article 48 de la Constitution de l'Etat que demande sera faite à l'Assemblée générale de paiement du jugement rendu contre l'Etat de la Louisiane, par l'ancienne Sixième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 10,034, en faveur de J. W. McCrakes, pour la somme de $1250 intérêt et depens.
WM. H. SEYMOUR, Administrateur.
22avril—3f en 30 j.

AVIS est par le présent donné que, à la prochaine session de la Législature, il sera présenté un bill ordonnant au trésorier de l'Etat de la Louisiane de payer à Henrietta Barbaroux, d'Orlande, comté d'Orange, Floride, Emma Barbaroux, de St-Louis, Missouri, et Louisa Barbaroux, de Louisville, Kentucky, la somme de deux mille deux cent trente-huit dollars et 67 cts, avec intérêt légal à partir du 24 février 1870, ce montant constituant la balance de l'actif de la succession de Remy Maynard déposée au Trésor d'Etat le 24 février 1870, au crédit des héritiers dudit défunt. Les parties ci-dessus sont les légataires dudit défunt et ont droit, comme tels, à l'argent déposé au trésor, comme il est dit ci-dessus.
Nlle-Orléans, 20 avril 1888.
BRAUGHN, BUCK, DINKELSPIEL & HART, Avocats.
21 avril—1f par sem pen 30 jo

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la prochaine session de la Législature, pour la passation d'une loi à l'effet de rembourser à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans la somme de douze cents piastres, excédant payé par elle sur la somme qu'elle devait pour la licence d'Etat pour l'année 1884.
Nouvelle-Orléans, 6 avril 1888.
6 avril—6 13 20 27 mai 1 4.

AVIS est ici donné en vertu de l'article 48 de la Constitution qu'il sera demandé à l'Assemblée Générale, à sa prochaine session, de l'autoriser et de pourvoir au pavage de la ville de la Nouvelle-Orléans, par l'entremise d'une commission et au moyen d'un assessment local et d'autres procédés légaux.
13 avril 1888.
W. W. HOWE, Pour le comité.
14 avril—5f en 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Antonio Auguste vs Frederick Gast.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 15,759—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, le SAMEDI 26 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour, ou Remparts, St-Antoine, Craps ou Bourgogne et Bagatelle ou Bourbon, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et désigné par la lettre H, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 15 mai 1871. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 avril—27—mai 6 13 20 26

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 MAI 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de...	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation...	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000 .. de terminaison	50..	50,000
3,179 Lots s'élevant à		$535,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Baron vs Emile E. Chevalley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,244.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 59, nouveau plan, borné par les rues Valence, Cadix et Water et le Fleuve, mesurant cent vingt pieds de face à la rue Water, la même façade au Fleuve, deux cent vingt pieds sur la ligne qui le sépare avec la balance du dit ilet, la même largeur de sur la rue Cadix; ensemble avec droits d'accès sur la devanture.

Acquis par E R. Chevalley par acte en partage avec John T. Michel, conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire en cette ville, en date du 31 décembre 1870, dûment enregistré au bureau des transferts livre 98, folio 310.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 avril—18 25—mai 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chandeliers! Globes, etc!
Wm. Eckenbrecht vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,809—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 avril 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1888, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Un lot assorti de chandeliers, candélabres, tuyaux à gaz, tubes, installations et globes de différentes couleurs, grandeurs et formes, etc., et autres articles, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—27. 28. 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Lange vs James Marcinte et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 29,524 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Troisième District désigné par le numéro 9 dans l'ilet numéro 9, borné par les rues Congress, Independance, Remparts et Bourgogne, ledit lot forme l'encoignure des rues Congress et Remparts, et mesure au pied américain quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue des Remparts. Etant la même propriété acquise par Salvator Marciente, un des défendeurs dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Charles Rolle, notaire, le 18 juillet 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Salvator Marciente.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5avril—3, 10, 17, 24 av—1, 5 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance splendide pour un placement rémunératif

Vente par le Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Un lot de valeur et bâtisses et améliorations rue Girod, entre Baronne et Carondelet, (la rue à l'arrière étant la rue Lafayette.)

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210.—En vertu d'un jugement et ordre de vente, signé le 19 mars 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et désigné par le numéro huit, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 9 janvier 1844 et déposé pour référence à l'étude de Edwin Boyd, ancien notaire en cette ville, comme plan No 100. Lequel dit lot mesure vingt trois pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et ayant une ligne en commun d'un côté touchant sur le côté vers la rue Carondelet, ouvrant sur la dite rue Girod, sur une largeur de quatre pieds et une profondeur de cinquante pieds.

Conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, avec billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale sur la dite propriété, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement et le transfert de la police d'assurance etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1888, en outre du montant de son enchère.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—3, 10, 17, 24, 28 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.
Clara Ann Nelson vs P. J. Isabelle, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,598—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 13 mars 1888 et signés le 19 mars 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant W. J. Cast II, notaire, daté le 5 mai 1871; le dit lot de terre mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
27 mars—27—3 10 17 24 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen—

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A des conditions faciles et avec un faible intérêt.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,6[illegible]5—En vertu d'un ordre de vente en date 2 avril 1888, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Thomas Duffy, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, avec les conditions ci-après mentionnées qui seront faites par le dit Thomas Duffy, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, etc., conjointement ou séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci-après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à savoir—

Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte, comprenant sucrerie, cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à corne, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui se trouvent en usage ou servant à la culture, etc., connu comme la Plantation Evergreen, situé dans la paroisse Terrebonne, en cet Etat, sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à peu près six milles du Bayou Lafourche, mesurant vingt-quatre arpents et demi de face sur les deux rives du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du dit Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne, étant borné sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant au feu Leufroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, excepté cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ellis et mesurant un acre de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à l'enchère publique faite par le marshal des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis du Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane dans une affaire de Joseph J. Marien vs Towason Ellis, No 9,385 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui a été accordé par le dit marshal, en date du 5 juillet 1882 et enregistré au bureau du greffier de la paroisse Terrebonne, livre G. G., folio 522 et seq.

Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux, par acte pardevant André Hero Jr., notaire, ont vendu un tiers à Leo LeBlanc, par acte pardevant N. B. Triste, pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1888. Leo LeBlanc a retransféré le dit tiers à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Cie. et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.

Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:

Sucrerie, magasin à maïs, écurie, huit cabanes simples, trois doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendances, machine à dépêchement complète, environ 1800 barils de maïs, [illegible] de fèves assez pour nourrir jusqu'à la nouvelle récolte, 5 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à eau, charrues, moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a 70 acres de plant de cannes, 105 acres souches d'une année, 40 acres souches de deux ans, 21 jeunes mulets.

Conditions—Un quart ou plus comptant; le reste à un crédit de un, deux, trois et quatre ans en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente portant hypothèque spécial et lien du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à échéance et 8 pour cent par an après maturité avec la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra assurer les bâtisses et les améliorations pour le montant de la somme à crédit et transférer la police au vendeur; de même qu'il devra payer toutes les taxes de paroisse et municipales pour l'année 1888.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier [illegible] Syndic des créanciers de H. Groebel et [illegible]
3 avril—[illegible]

[illegible] Sparceio.
[illegible] voleurs avaient péné[illegible] chez M. Noel Parment[illegible] coin des rues Jackson et D[illegible] ils ont été effrayés avant [illegible] s'emparer de quoi que ce soi[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Luther F. Tower vs. Edward Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,665—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Palmyre, Prieur et Johnson et désignés comme lots numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'ilet numéro trente sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, en date du 19 mars 1853, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville. Les dits lots treize, quatorze et quinze mesurent chacun vingt sept pieds et six lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes chacun, entre lignes parallèles, et le dit lot numéro seize forme le coin des rues Gasquet et Johnson et mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Gasquet, sur cent neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: Les lots numéros treize et quatorze, de Mme H. J. Fabre, acte pardevant E. Stringer, notaire, le 6 mars 1867; le lot numéro quinze, de la succession S. Zimmerman, le 3 mai 1881, acte pardevant F. Adolphe, notaire; et le lot numéro seize, de Mme James P. Guinault, le 23 février 1882, acte pardevant O. Drouett, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28avril—28 mai 5 12 19 26 juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

James D. Schepmoes et al. vs Mme H. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,485—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié ou portion d'un certain lot de terre, situé dans le faubourg St-Mary, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Julia, St-Joseph et Camp; laquelle dite moitié mesure quarante deux pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent soixante-douze pieds trois pouces entre lignes parallèles, ayant le coin anglais. Etant la moitié ou portion du haut d'un certain lot de terre mesurant quatre-vingt cinq pieds de face à la rue St-Charles sur la profondeur ci-dessus de cent soixante-douze pieds trois pouces.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite moitié du lot de terre (connue sous les Nos 208 et 210 rue St Charles, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 5,12,19,26—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Germania Insurance Company vs. Emma Dauney et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,543.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville désigné par le numéro Un, dans l'ilet numéro trente-et-un borné par les rues Conti, St-Louis, Marais et Villeré; la dite moitié est la plus près de la rue Marais et mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3,10,17,24—mai 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas P. Drolla vs August Noyrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23 629—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Laharpe et Galvez. la dite portion de terre mesure cinquante six pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent cinquante sept pieds onze pouces et deux lignes, le tout plus ou moins entre lignes parallèles et est composé de portions des lots onze et douze du dit ilet et aussi d'une petite portion triangulaire du lot trois du même ilet, sur un plan de Louis Bringier, voyer, en date du 31 mars 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—10 17 24—mai 1 8 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Petit vs Jno Geo. Puchler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 23,563—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Dauphine, Bourbon et Barracks désigné par le No Six sur un plan dressé par Pilié et Pouilly, ingénieurs civils, sous la date du douzième jour de février 1866, et déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, ancien notaire de cette ville pour que l'on s'y réfère. Le dit terrain formé de deux terrains, faisant face à la rue Esplanade, désignés par les Nos un et deux sur un plan de Pilié et DePouilly, ingénieurs civils, le vingtième jour de janvier 1865. Le dit terrain mesure au pied américain, vingt trois pieds, quatre pouces de façade rue Dauphine, sur cinquante-six pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 avril—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 20,930—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 mars 1888 et signé le 4 avril 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Decatur, anciennement Victoire Marigny et Chartres, anciennement Moreau, et désigné comme lot No un, sur un plan fait par Bourgeral voyer, en date du 8 avril 1834 et déposé pour référence en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesure, au pied américain, vingt trois pieds onze pouces et demi de face aux Champs Elysées sur une profondeur de quatre vingt-cinq pieds et est borné sur un côté vers la rue de Chartres, anciennement Moreau, par le lot No deux sur le dit plan.

Etant la même propriété que feu John Grayer, décédé, a acquis de Louis Fix, par acte passé pardevant Alfred J. Lewis, notaire en cette ville, le trente-et-unième jour de décembre 1872.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17avril—17 24—mai 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Hote & Cie., vs Jones & Lucas, No 19,717.
James Demoruelle vs Jones & Lucas, No 19,751.
Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19,815.
H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19,826.
The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,444.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de cinq writs de fieri facias (les writs Nos 19,826 et 20,444 étant alias writs) à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, et,

En vertu d'un alias-writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Owen Short vs Jacob Burger, No 8,840.

Et aussi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de

Jacob Burger vs Owen Short et als., No 8,933 (fi fa contre le plaignant et en faveur du défendeur Owen Short.)

Je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 avril 1888, à MIDI, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui s'y rapporte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro vingt, borné par les rues Urquhart, Villeré, (anciennement Girod), Félicians et Clouet, désignés par les numéros huit et neuf, contigu l'un à l'autre, et mesurant chacun, trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix sept pieds quatre pouces six lignes, entre lignes parallèles.

Acquis par Jacob Burger de William Johnson d'après un acte passé pardevant André Dariocourt, notaire, le 22 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Jacob Burger.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant les frais d'impressions, du shérif, du greffier, etc., soit environ cent cinquante piastres; et de plus, les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété, s'élevant à environ vingt piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11avril—11 18 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs. Stern Fertilizing and Chemical Manufacturing Company, et la même vs. Stern Fertilizing Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 1293 et 2117—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les deux affaires ci-dessus respectivement, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet anciennement désigné comme le numéro 26 et portant maintenant numéro 1588, borné par les rues des Champs-Elysées, des Français et Industrie et l'Avenue Canal Marigny, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5. Les lots 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Le lot numéro 1 forme le coin des rues Français et Industrie et le numéro 5 a 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de 154 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus et mesurant 127 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces de face à la rue Industrie, entre lignes parallèles. Et une autre portion de terre, située dans le même District et ilet, mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue des Champ-Elysées, sur une profondeur de 154 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

3° Quatre lots de terre, situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus, désignés comme lots 12, 13, 14 et 15 sur un plan dressé par D'Hémécourt, le 5 février 1840. Le lot 12, mesure 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur 124 pieds 8 pouces, sur un côté 100 pieds sur l'autre côté et face à l'avenue Canal Marigny, puis 19 pieds 11 pouces sur une ligne élargissant le dit lot, sur une nouvelle profondeur de 28 pieds 10 pouces 5 lignes. Les lots 13, 14 et 15 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, sur les propriétés ci-dessus décrites.

4° Les machines, ustensiles, charrettes, wagons, animaux et tout ce qui appartient à l'établissement connu comme le Stern Fertilizing and Chemical Manufacturing Company of New Orleans, qui est situé sur les dites propriétés décrites.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14, 21, 28—mai 5, 12, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Rezach vs Mary Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No. 23,636—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 402 borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais. Le dit lot mesure quarante-sept pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur de cent dix huit pieds.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis de Jacob Hoth et autres, conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 18 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la propriété de valeur connue sous le nom de "Presse Coton Mississippi", dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse.

—ET—

Une propriété de valeur, bâtisse connue sous le nom de "Branch Cotton Press" ou "Branch Warehouse", dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Religieuse et St-James.

Henry Trémoulet, agent, vs. R. N. Lewis et William Lynd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain carré d'ilet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu sous le nom de "Mississippi Press" et tous les droits, passages et servitudes y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Market Richard et Religieuse, lequel carré d'ilet mesure trois cent quatre vingt pieds sur quatre lignes de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade sur chacune des rues Market et Richard. Le tout conformément à un plan dressé par James Gallier, architecte, en date du 5 février 1843, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue sous le nom de Branch Cotton Press ou Branch Warehouse et tous les passages et servitudes qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St-James, laquelle dite portion de terre comprend la moitié du dit carré conformément au plan ci-dessus mentionné, deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade rue Market; cent neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes du côté de la rue St James.

Etant les mêmes propriétés acquises par Robert N. Lewis et William Lynd de la veuve J. B. Letorey et autre, selon l'acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884, et enregistré, bureau des transferts, livre 119 folio 578.

Saisies dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant une somme suffisante pour payer la réclamation du plaignant, soit neuf mille deux cent dix-huit dollars ($9218.00) avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 13 juin 1887 jusqu'à paiement. Cinq pour cent sur le dit montant du principal et intérêt pour honoraires d'avocat, le coût et les frais du procès et de vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur les dites propriétés.

2° L'acquéreur assumera (pour le compte de l'enchère) le paiement de quatre certains billets à ordre, pour les montants suivants, savoir: un pour la somme de neuf mille deux cent dix-huit dollars ($9218.00), un pour la somme de deux mille cent soixante-dix-sept dollars et cinquante cents ($2177.50) un pour la somme de mille trois cent cinquante neuf dollars et quatre vingt-sept cents ($1359.87), un pour la somme de neuf cent quatre vingt dix-neuf dollars et soixante trois cents ($999.63), tous datés le 11 juin 1884 et payables quatre ans après date, à la Banque des Citoyens de la Louisiane et portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, tirés par Robert N. Lewis et William Lynd à leur ordre et par eux endossés et garantis par hypothèque du vendeur sur les propriétés concurremment avec l'affirmation du demandeur, selon un acte pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884.

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a), comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17.24—mai 1.8 15 19.

P. et P. Pizzini vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 23,365 et 23 378—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Augustin Bernau, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 avril—26—1. 5 mai

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District, paroisse d'Orléans, Compagnie d'Assurances "Factors & Traders" vs Ellen S. Wood—No 23,458—Division A.—A tous ceux que le présent avis concerne, salut!

Attendu qu'à une vente du Shérif le 10 mai 1875, en vertu d'un writ de saisie et vente lancé dans l'affaire intitulée: Factors & Traders Insurance Company vs Ellen S. Wood, No 6471, du dossier de l'ancienne Cinquième Cour de District, paroisse d'Orléans (aujourd'hui transférée à cette Honorable Cour, avec le No 23,458), la Compagnie d'Assurances Factors & Traders ci-dessus citée, a acheté la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Camp et Naïades (aujourd'hui St-Charles) désigné comme le terrain No quatre sur un plan déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville, en 1853; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de façade rue Calliope sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, entre lignes parallèles.

Et attendu que le jour en question la propriété décrite plus haut a été, dans la dite affaire, vendue et adjugée à la dite compagnie d'assurances "Factors & Traders" par le shérif de la paroisse d'Orléans en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi—la dite vente ayant été faite moyennant le prix de la somme de trois mille cent piastres, laquelle somme a été payée par la dite compagnie.

Et attendu que le dit shérif a exécuté un ordre de vente en faveur de ladite Compagnie d'Assurances Factors & Traders, ordre sous la date du 8 novembre 1875, dûment enregistré et approuvé, quelle propriété transférée était et est encore détenue par celle-ci.

Et attendu que ladite Compagnie d'Assurances Factors & Traders, a immédiatement pris possession de ladite propriété et en a joui depuis lors, en paix, continuellement et sans contestation gardé possession;

Et attendu que la Compagnie d'Assurances Factors & Traders a demandé à ce tribunal une monition conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, connu comme les Statuts Revisés de la Louisiane;

Donc, maintenant, la prière et l'application de la dite compagnie d'assurances Factors and Traders ont été accordées, et cette monition est émise en conséquence; et toutes les personnes intéressées dans ladite propriété capable de revendiquer un droit, titre ou réclamation résultant d'une informalité dans la publication des avis, procédures, description ou adjudication en vertu desquelles la vente a été faite, ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation et l'annonce de l'époque de la vente et tout autre défaut, ces personnes sont citées et requises au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à faire valoir, dans les trente jours qui suivront la publication première de cette monition, les raisons, s'il y a lieu, pour lesquelles la dite vente ne devrait pas être confirmée et homologuée.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Nlle Orléans, 9 avril 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
(Signé) JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
Une copie exacte,
JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
10 avril—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

59,050 Cigares du Pays.

Succession de Pierre Perez—No 23,828.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 8 mai 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Dauphine et St Philippe, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1888—

59,050 Cigares du pays et 42 1/4 livres de tabac en feuilles.

Aussi—Un lot de meubles et divers articles.
Conditions—Comptant.
26 avril—26 av—2, 8 mai.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Une Machine Ames, 20 chevaux de puissance, un batteur à riz, (thresher) nouveau modèle, C. Altman & Cie., deux ascenseurs (elevator binders) de C. Altman & Cie., un fusil se chargeant par la culasse, une montre en or, une chaîne en or, un buggy.

Succession de John F. Warner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 23,394.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau 22 rue de Chartres—Il sera vendu, MERCREDI, 9 mai à 11 heures du matin, au moulin à riz de Phil. Hoelzel, jr. & Cie, rue Tchoupitoulas 268, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, en date du 20 avril, 1888, tous les articles ci-dessus décrits.
Conditions—Comptant.
27 av—mai 1, 9

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée, de valeur,
—ET—
Terrains vagues, dans le Deuxième et le Troisième Districts.
No 254 rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital,
Une maison de résidence à un étage, pour famille.
Terrains vagues, rue de la Nouvelle-Orléans, entre Joséphine et Célestine.

Succession de Mme Vve Chs. E. Dubreuil,
No 23,631, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 26 mai 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 19 avril 1888, pour le compte de la susdite succession, à savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Ursulines et Hôpital, ayant 34 pieds de façade rue Bourbon, sur 90 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, borné d'un côté par la propriété de Mme Cucullu et de l'autre côté par la propriété de M. Omer Fortier.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à un étage, avec grande galerie de côté, 5 chambres, office, cabinet et arrière galerie; aussi, une cuisine en briques à deux étages ayant 3 chambres à l'étage supérieur, 3 à l'étage inférieur, grande cour, citerne hydrant, corridor de chaque côté, etc. La propriété porte le numéro municipal 254 de la rue Bourbon.

2° Trois terrains situés dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Joséphine, Célestine et l'Avenue de Londres, désignés par les Nos 16, 17-18, mesurant chacun 29 pieds 8 pouces 6 lignes de façade rue de la Nouvelle-Orléans sur 125 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans garanti par lien du vendeur et privilège ainsi que hypothèque spéciale portant 8 o/o d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumant le paiement des taxes exigibles en 1888.

Les actes de vente pardevant J. H. Forrelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 28—mai 5, 12, 19, 26.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.
Instruments aratoires.
Droit d'occupation.

B. J. West Son & Co et Wm Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement et comme membres de ladite maison, contre leurs créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.—No 22,991.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet—MARDI, 8 mai 1888, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Lafayette, coin des rues Magazine et Lafayette, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 13 mars 1888, et du consentement des parties intéressées, il sera vendu à l'encan—

Un vaste assortiment de Charrues, Moulin à maïs, Batteur à riz (Rice Thresher), Moulins à sucre, Centrifuges, pelles et divers instruments aratoires.

Droit d'occupation des magasins Nos 115 et 117 rue Magazine jusqu'au 1er septembre 1889.
Conditions—Comptant.
25avril—25—5 8mai

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC.

Propriété de valeur dans le premier district, Nos 70 et 72 rue St-Joseph, entre New Levee et Tchoupitoulas.

O. F. Briede contre ses créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Docket No 23,021.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 avril 1888, Docket No 23,021, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu—

Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, New Levee, North Market et Tchoupitoulas, désignés comme lots C et D. Les dits lots se touchent et mesurent, savoir: le lot C, mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le lot D mesure 31 pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le tout plus ou moins et conformément à un plan récent fait par Stewart & Hoffman, arpenteurs, en date du— avril 1888.

Les améliorations consistent en un édifice en briques à deux étages, portant les Nos 70 et 72 rue St-Joseph.

Conditions—Comptant. —L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris le paiement des taxes dues en 1888.
10 avril—10 17 24—mai 1 8 12

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double avec deux terrains,

A l'encoignure des rues Jackson et Magnolia.

Succession de Jacob Rehm, décédé.

A l'encan, à un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", rendu le 17 mars 1888 et signé le 23 avril 1888, dossier No 18,728, pour le compte de la succession de feu Jacob Rehm, pour opérer un partage, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 1 et 2, qui sont contigus et mesurent ainsi qu'il suit:

Lot No 1 mesure 32 pieds 3 pouces et 1 1/2 ligne de face à la rue Magnolia, 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces et 2 lignes et faisant face à la rue Jackson, et 120 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lot No 2 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 1, et 120 pieds 6 pouces et 6 lignes de l'autre côté, le tout plus ou moins, d'après plan au lieu de vente.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, citernes, etc., de chaque côté, et une maison en bois couverte en ardoises, dans le fond du terrain, faisant face à la rue Jackson, ayant trois chambres, etc. Le tout pouvant être loué environ $22 par mois et connu comme les Nos 375 et 377 rue Magnolia.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt, aussi toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour l'année 1888.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26 29—mai 6 13 20 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple (Succession de Ernest Pragst, pledgee) vs Mme Mary A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 19,590—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt-six de l'ilet No douze, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chacun vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt-six mesure vingt-sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante-deux pieds six pouces de profondeur d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de F. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente à l'encan de propriétés de valeur à la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Erminia Wadsworth contre J. J. Stewart et autres.

Successions de Samuel Stewart et de sa femme.

Le magasin en briques à quatre étages, coin Magazine et Lafayette.

Les magasins en briques à un et à quatre étages, Nos 227 et 229 Front street.

Le magasin en briques à trois étages, coin St-Joseph et Peters.

La résidence en bois à deux étages, No 76 rue Thalie.

Le cottage à double corps de logis, No 134 rue Erato.

Trois excellents emplacements pour bâtir, Nos 278, 280 et 282 rue Magazine.

Deux cottages doubles, Nos 185 à 191 rue Constance.

Quatre élégantes résidences en briques à trois étages, Nos 205, 209, 211 et 213 rue du Camp.

Emplacement de choix pour bâtir, No 207 rue du Camp.

Trois résidences en briques à trois étages, Nos 171, 173 et 175 rue St. Joseph.

Une charmante résidence en bois, avenue Louisiana.

Emplacements de choix pour bâtir, rue Toledano.

Terres à la campagne.

A la Passe Christian.

Vente pour opérer un partage.

A un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu le 3 avril 1888, et signé le 7 avril 1888, docket No 22,201, dans l'affaire d'Erminia Wadsworth contre J. J. Stewart et autres pour un partage, il sera vendu à l'encan, à un long crédit—

MAGASINS—1er DISTRICT.

Coin des rues Magazine et Lafayette.

1° **Le magasin de valeur en briques à** quatre étages couvert en ardoises, No 101 rue Magazine coin Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Camp et Poydras dans le premier district de cette ville, loué à bail à MM. H. T. Lawler & Co. jusqu'au 1er octobre 1888, à raison de $55 par mois.

Le lot de terre No 1 mesure 22 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Magazine, 22 pieds 6 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Lafayette de 100 pieds.

Magasins en briques Nos 227 et 229 rue Front.

2° Le magasin en briques à quatre étages couvert en ardoises, No 229, rue Front, entre Gaienne et Erato, dans l'ilet borné par la rue Peters, premier district de cette ville, désigné par le No 229 rue Front sur un lot de terre désigné comme lot No 1 mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles.

3° Le magasin en briques à un étage, couvert en ardoises, No 227 Front Street touchant à la propriété ci-dessus décrite, sur un lot de terre No 3, mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes, face à Front Street, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles. Ces deux derniers magasins ci-dessus décrits sont occupés par "Reso's Machine Shops" et sont loués ensemble à raison de $25 par mois.

Coin des rues Peters et St. Joseph.

4° Le magasin en briques à trois étages, couvert en ardoises, au coin des rues Peters et St. Joseph, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas et New Market, Premier District de cette ville, connu comme le "Cotton Exchange Saloon" etc., loué à bail jusqu'au 1er octobre 1888, à raison de $35 par mois, sur un lot de terre No 1, qui mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Peters, 21 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue St Joseph de 95 pieds et de 99 pieds 11 pouces sur l'autre ligne latérale la plus rapprochée de No Market Street.

Résidence No 76 rue Thalie.

5° La résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 76 rue Thalie, entre Tchoupitoulas et St-Thomas, ilet borné par la rue Ste-Thérèse, premier district de cette ville, contenant un vestibule et 8 à 10 chambres avec citerne, etc. Aussi, une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, sur le même lot faisant face à la rue Ste Thérèse, terre, hangars, etc., rapportant ensemble $25 par mois, sur un lot de terre No 12 mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Thalie, 27 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Ste-Thérèse, sur une profondeur de 94 pieds 3 pouces 3 lignes sur la ligne touchant à la rue Tchoupitoulas, et 94 pieds 3 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Thomas et se dirigeant de la rue Thalie à la rue Ste-Thérèse.

Résidences No 134 rue Erato.

6° Le cottage en bois couvert en ardoises à double corps de logis, No 134 rue Erato, avec de vastes bâtiments en bois à deux étages couverts en ardoises dans le fond, contenant ensemble sept chambres, cuisines, etc., dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine et Thalie, premier district de cette ville, rapportant environ $36 par mois, sur un lot de terre des Nos 1 et 2 qui se touchent et mesurent chacun 21 pieds 6 pouces de face à la rue Erato 24 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 160 pieds 3 pouces sur la ligne latérale du lot No 2, la plus rapprochée de la rue du Camp, et 171 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 1 et 162 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 1, la plus rapprochée de la rue Magazine.

Trois lots rue Magazine.

7° Trois lots de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 1, 2 et 3 contigus l'un à l'autre et mesurant, chacun, savoir: Lot No 1 mesure 31 pieds, 9 pouces et 5 lignes et les lots No 2 et 3 chaque, 31 pieds, 9 pouces et 4 lignes, tous faisant face à la rue Magazine, sur une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée au fond de 10 pieds de large ouvrant sur la rue Calliope.

Les améliorations comprennent quelques vieilles bâtisses en bois à un et deux étages et hangars, connues comme Nos 278, 280 et 282 rue Magazine et louées à bail ensemble jusqu'au 1er octobre 1889 à $35 par mois. Ces trois terrains seront vendus séparément.

Deux cottages doubles rue Constance.

8° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet comme la dernière propriété décrite ci-dessus, désignés par les Nos 4 et 5, contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit à savoir:

Lot No 4 forme l'encoignure des rues Constance et Calliope, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, même largeur au fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Calliope de 112 pieds 8 pouces et 4 lignes et 112 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 5.

Lot No 5 mesure 41 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, la même largeur au fond, sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne contiguë au lot No 4, et 112 pieds 7 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté contiguë au lot No 6 et la rue Poeyfarré.

Les lots ci-dessus ont le droit d'usage de l'allée commune, décrite ci-dessus dans le paragraphe 7, qui se trouve derrière eux et qui court sur la rue Calliope. Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus, sont tout à fait semblables, et comprennent sur chaque lot, un cottage en bois à double corps de logis et recouvert en ardoises, connu comme les Nos 185 et 187 et 189 et 191 rue Constance et ayant environ 6 ou 8 chambres chacun, avec une moitié d'une bâtisse en briques à deux étages au fond ayant 6 ou 8 chambres de chaque côté, citernes, etc. et rapportant environ $20 par mois chaque.

Propriété élégante rue du Camp.

9° La résidence élégante et commode en briques à trois étages recouverte en ardoises No 205 rue du Camp, entre Julie et St Joseph, ilet borné par la rue St Charles, ayant corridors à chaque étage, et quelques 20 chambres ou plus, chambre à bain, gaz et installations et cheminées de marbre partout, citernes, et hydrant, etc. Le tout en parfait état et loué à bail à Mme Marie Kountz, jusqu'au 30 septembre 1888 à un loyer minimum de $100 par mois.

Le lot de terre est désigné par la lettre "E" et mesure 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 173 pieds entre lignes parallèles.

Lot vacant contigu.

10° Un lot de terre de valeur, contigu à la dernière propriété décrite ci dessus, à sa partie supérieure, désigné par la lettre D, qui mesure 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 173 pieds, entre lignes parallèles. Ce lot, connu comme le No 207 rue du Camp, a quelques arbres fruitiers, un hangar, briquetées et hangars convertis en ardoises dans le fond.

Résidence No 209 rue du Camp.

11° La résidence élégante en briques et admirablement finie recouverte en ardoises à trois étages, No 209 rue du Camp, contiguë au lot vacant décrit en dernier ci-dessus, avec une bâtisse en briques à 2 étages au fond, ayant corridor à chaque étage et quelque 20 chambres ou plus, subdivisées en salon avec alcôve, salon salle à manger, chambres à coucher, &c., très commodes et en parfait état, avec magnifiques installations de gaz, et cheminées élégante en marbre; loué à bail à Mme M. A. Carey jusqu'au 1er septembre 1888, à $125 par mois.

Le lot de terre désigné par la lettre "C" mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 173 pieds sur la ligne inférieure contiguë au lot "D" et à une première profondeur sur la ligne supérieure contiguë au lot "B" de 164 pieds 7 pouces et 4 lignes, puis courant à angle droit vers la rue Julie, une distance de 3 pieds 9 pouces, et puis une seconde profondeur de 4 pieds, ensuite une distance à angles droits vers la rue Julie de 11 pieds 9 pouces et 4 lignes, et puis une troisième profondeur de 4 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 211 de la rue du Camp, à l'endroit de la vente, avec l'usage d'une allée de 5 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure du fond, la dite allée ouvrant sur la rue St. Joseph et en commun avec ce lot et autres lots qui se trouvent autour.

Résidence No 211 rue du Camp.

12° La magnifique résidence en briques à trois étages recouverte en ardoises, No 211 rue du Camp, contiguë à la dernière propriété ci-dessus décrite, contenant 16 chambres en tout, chambre à bain, etc., installations de gaz, cheminées en marbre dans toutes les chambres qui sont élégamment tapissées. Le tout en parfait état et entièrement réparé. La dite propriété est louée à bail à Mme E. M. Gillen, jusqu'au 1er octobre 1889, à raison de $1000 par an.

Le lot de terre, désigné par la lettre "B", mesure 24 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 164 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, avec le privilège de servitude de la dernière allée décrite plus haut dans le paragraphe 11, située à l'arrière de la propriété.

Résidence No 213 rue du Camp.

13° L'élégante résidence en briques, à trois étages, recouverte en ardoises, No 213 rue du Camp, contiguë à la dernière propriété ci-dessus décrite, contenant 16 chambres, chambre à bain, etc., installations de gaz, cheminées en marbre, dans toutes les chambres, le tout en parfait état et semblable à la résidence No 211 rue du Camp.

La dite propriété est aussi louée à bail à Mme E. M. Gillen jusqu'au 1er octobre 1889, à raison de $1000 par an.

Le lot de terre, désigné par la lettre A mesure 23 pieds 7 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, avec le droit de servitude de la dernière allée ci-dessus décrite, qui ouvre sur la rue St-Joseph, en arrière de la dite propriété, et qui est commune à ce lot.

Résidences Nos 171 et 173 rue St Joseph.

14° **Deux lots de terre de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres "F" et "G" contigus l'un à l'autre, et mesurant comme suit: le lot "F" mesure 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face et le lot "G" mesure 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face, tous deux sur la rue St Joseph, sur une profondeur chacun de 66 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, le lot "G" ayant le droit de passage dans la dernière allée ci-dessus décrite, qui longe le côté ouest du dit lot, et qui ouvre sur la rue St Joseph.

Les améliorations sur ces deux lots consistent en une résidence en briques, à trois étages, avec deux corps de logis, et couverte en ardoises, connue par les numéros 171 et 173 rue St-Joseph et ayant chacune sept chambres, cave, hydrant, gaz et installations, corridor etc. No 173. Le tout en bon état et loué avec bail jusqu'au 30 septembre 1888, à $30 par mois chaque côté.

Résidence élégante No 175 rue St-Joseph.

15° La résidence commode en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 175 rue St. Joseph, touchant la dernière propriété ci-dessus décrite étant divisé du lot G et des lots A et B dans le fond et le lot "C" par une allée en commun, dernièrement décrite ci-dessus, ayant été pour plusieurs années la résidence de la famille Stewart et est parfaitement bien aménagée avec tout le confort d'une résidence moderne de première classe et ayant de larges corridors à chaque étage et 17 chambres, chambres à bains, installations de gaz, devants de cheminées en marbre, cave, hydrant, grande cour pavée, dépendances, hangar, etc. Le tout en bonne condition et ordre et rapportant un loyer de $70 par mois avec bail jusqu'au 30 septembre 1888.

Le lot de terre désigné par la lettre H., mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, ayant une allée en usage en commun, avec les dernières ci-dessus décrites, qui est en commun avec les lots A. B. C. G. et H., comme il est ci-dessus décrit.

Une charmante propriété avenue de la Louisiane, entre St-Charles et Prytania.

16° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues de la Louisiane et St-Charles et les rues Toledano et Prytania, désignée par le lot A, ayant à peu près six lots de terre et mesurent ensemble 111 pieds 11 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant et commode cottage en bois, couvert en ardoises, et les fondations en briques, corridor au centre à chaque étage et ayant, en tout, 16 chambres; la résidence est celle de la famille Stewart et est très bien distribuée pour le confort et l'agrément et possède toutes les dépendances nécessaires—chambre à bain, eau chaude et froide, installations pour gaz, devants de cheminées en marbre, lieux d'aisance, office, cave pour le vin et pour provisions; le rez-de-chaussée est pavé en marbre; il y a 2 grandes cuves, 3 puits; la cour est magnifiquement embellie par des fleurs et est pavée; le fond du terrain est garni de plate-bandes; il y a un grand nombre de pacaniers, d'orangers, de figuiers et de pêchers. Cette propriété peut facilement rapporter $1000 par an.

Deux sites pour bâtir de choix sur la rue Toledano vis-à-vis du Parc McDonogh.

17° Deux sites pour bâtir de choix, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désignés comme lots B et C qui se touchent et mesurent chacun 55 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Toledano et vis-à-vis du Parc McDonogh sur une profondeur de 140 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent, sur le lot B, une remise et écurie en bois à deux étages couvert en ardoises et ayant une cave et puits, une jolie basse et une variété de pacaniers et arbres fruitiers.

Sur le lot C, dans le fond du même, une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, ayant 6 chambres avec vieux lieux d'aisance, il y a de jolis pacaniers, orangers, figuiers et pêchers etc. Tous les mesurements ci-dessus sont plus ou moins et d'après un plan fait par Hunter Stewart, voyer, qui peuvent être vus à la place de la vente et les propriétés peuvent être inspectées avec une carte des encanteurs.

Terre de campagne.

18° La moitié de la section sud 19 et le lot No 3 de la section 20 du Township 21, Range Sud No 2, Est, dans le Sud-Est, (Ouest du fleuve Mississippi) terre du District de la Louisiane, ayant 234 14/100 acres et conformément au certificat No 260 en date du 31 janvier 1885, enregistré au bureau des terres, à Baton Rouge Louisiane.

A la Passe Christian, Miss.

19° **Plusieurs morceaux ou parcelles de terre** situés dans le comté de Harrison, Etat du Mississipi, à ou près de la Passe Christian, en cet Etat, formant une partie de la Section No 22 et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Les dits lots se touchent et ayant une façade chacun d'un demi-arpent plus ou moins sur le Golfe du Mexique, s'étendant dans le fond à la demi-section de la Section No 15 avec les profondeurs comme suit entre lignes parallèles:

Le lot No 1, 17 arpents—No 2, 17 1/4 arpents—No 3, 17 1/2 arpents—No 4, 18 arpents, No 5, 18 1/4 arpents—No 6-18 1/2 arpents—No 7, 19 arpents et No 8, 19 1/4 arpents au pied anglais, étant la même propriété acquise par Mme M. N. Stewart de Mme Kate G. Stapleton et autres, le 24 mai 1877, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans en paiements égaux avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garanties usuelles, avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur, transfert de la police d'assurance, [illegible] pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1888, en sus du prix de leurs enchères, et feront un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Actes de vente pardevant Alphonse V. Philips, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 avril—10 15 22 29—mai 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaire de valeur, le vieil emplacement de grocerie de Skardon et Wilson, coin Jackson et Rousseau.

Deux terrains de choix convenables pour bâtir sur la rue Baronne, près Washington.

Succession de William Woelper, décédé.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos. 72 et 74 rue St. Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," en date du 12 avril 1888 Dossier No 23,505, pour le compte de la succession de William Woelper, décédé, à l'encan, il sera vendu—

A l'encoignure des rues Jackson et Rousseau.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau et Fulton, désignés par les Nos 1 et 3 qui se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Rousseau et mesure 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur et de face à la rue Rousseau de 100 pieds 2 pouces. Le lot No 3 mesure 38 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces, le mesurement total des deux lots qui seront vendus ensemble: 62 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur une profondeur de 100 pieds 2 pouces; le tout entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques commodément et bien bâtie avec étages, couverte en ardoises, et un entrepôt en briques à un étage, couvert en ardoises, en usage comme grocerie et résidence, et connus depuis plusieurs années comme l'emplacement populaire de grocerie de Woelper & Skardon et Skardon & Wilson, toujours dans un centre des plus prospères pour affaires.

Sur la rue Baronne.

2° Deux lots de terre ou valeur avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos 15 et 16 qui se touchent et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Ce sont deux terrains de choix convenables pour bâtir. Le tout conformément à un plan à l'endroit de la vente.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 pour cent comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera et aura les taxes dues en 1888.

Actes de ventes pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 avril—15,22,29—mai 6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage No 307 rue Colisée,

Entre Huitième et Harmonie, dans un voisinage des plus désirables.

Succession de Eugène Sullivan, décédé.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 72 et 74 rue St. Charles, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 31 janvier 1888, Dossier No 6813, pour le compte des mineurs de la succession de Eugène Sullivan, décédé, il sera vendu à l'encan—

Une jolie résidence cottage No 307 rue Colisée, entre Huitième et Harmonie, ilet borné par la rue Prytania, Quatrième District de cette ville, ayant de 4 à 5 chambres, cuisine, cave, etc., et rapportant, par mois, de $15 à $20.

Le lot de terre mesure 23 pieds 8 pouces de face à la rue Colisée sur une profondeur de 100 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles, conformément à un plan à l'emplacement de la vente. C'est une maison confortable et élégante pour une famille avec de petits moyens.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 pour cent comptant sur les lieux et assumer les taxes de 1888.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 avril—25 29—6 13 20 26 mai

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Deuxième District.

La bâtisse de valeur à trois étages, couverte en ardoises, en bon état, avec verandah en fer, No 203 rue de Chartres, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, à proximité de la cathédrale et du marché français.

Le cottage à deux étages couvert en ardoises, No 301 rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman.

Un cottage simple No 411 rue des Ursulines, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Succession de Mme Emilia Charbonnet, veuve de Joseph Llado.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans "Division A"—No 23,185.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A, daté le 23 mars 1888, il sera vendu à l'encan les propriétés décrites ci après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 203, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et Ste Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 180 pieds de profondeur. Toutes mesures françaises.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages recouvertes en ardoises avec verandah en fer, ayant au rez-de-chaussée une grande chambre, qui sert maintenant de pharmacie une petite chambre au fond et un corridor; au second étage, salons doubles, 2 chambres à coucher et galerie derrière; au troisième étage, salon, 2 chambres à coucher, cabinet et galerie derrière. Des dépendances ayant 3 chambres au rez-de-chaussée et trois à l'étage supérieur.

Dans la cour un aquarium, vignes, jardin avec fleurs, lavoir, poulailler, écurie, puits, citernes et lieux d'aisance.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet d'assessment No 315 borné par les rues Ursulines, Hôpital, Tonti et Rocheblave, mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur et portant le numéro municipal 411 rue des Ursulines.

Les améliorations comprennent un cottage simple ayant 2 chambres, 2 cabinets et galerie derrière, cuisine ayant 2 chambres, citerne et lieux d'aisance.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St-Philippe, désigné comme le No 6 de l'ilet K, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 15 mars 1832, et sur un autre plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 30 septembre 1880, déposé au bureau de A. Hero, Jr., notaire en cette ville, comme plan No 61. D'après le dernier plan mesurant 42 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine, sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à deux étages recouvert en ardoises, retiré de la rue, ayant 2 chambres au rez-de-chaussée et deux à l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance. Le hangar faisant face à la rue appartient au locataire actuel.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans à partir de la date de l'adjudication, en billets à ordre des acquéreurs garantis par hypothèque avec toutes les clauses usuelles et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1888 au-dessus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, Esq., notaire public aux frais des acquéreurs.
31 mars—31—7,14,21 28 avril—5mai

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur dans le Troisième District,

No 525 rue Derbigny, coin Union.

Cottage double, donnant un bon revenu, Nos. 323 et 325, rue Urquhart, entre St. Ferdinand et Port.

Frank J. Kern et autres contre George Duchmann, tuteur datif.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.—A. Brignoni, encanteur—Bureau: Nos. 38 et 40 rue Royale—Le SAMEDI, 2 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 9 avril 1888, et signé le 18 avril 1888, No 23 720 du docket, dans l'affaire de Frank J. Kern et autres contre Geo. Duchmann, tuteur datif, pour un partage il sera vendu—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent ainsi que les servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville "dans l'ilet désigné par le No 25 (ancien 7 ou 750 nouveau) borné par les rues Claiborne, Derbigny, Union et Bagatelle, lesquels lots sont désignés par les numéros vingt-cinq à vingt-neuf, les deux inclusivement, sur un dessin particulier annexé au dit acte de Frans Case, receveur de Fred. Robberts, en partie, passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 20 juin 1879, le dessin en partie ayant été fait d'après un plan de Chas. A. De Armas, architecte, en date du 17 juillet 1872, déposé au bureau de Placide J. Spear encanteur. D'après ce dessin et ce plan, les dits lots mesurent 20 pieds 11 pouces 6 4/5 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Les deux lots se touchent.

Les améliorations consistent en un cottage confortable en bois couvert en ardoises, comprenant 3 grandes chambres, une écurie couverte en ardoises, cuisine, hangars, lieux d'aisance, etc.; et le dit cottage est connu sous le numéro municipal 522, rue Derbigny, coin Union.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Girod, Port et St Ferdinand, mesurant 28 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Urquhart sur [illegible] 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois à deux corps de logis, à un étage et couvert en ardoises, comprenant 4 chambres, 2 cuisines plâtrées partout, hangars bien sur pied, blanchissage, 2 citernes, lieux d'aisance, etc., et connu sous les numéros municipaux 323 et 325 rue Urquhart. Les deux corps de logis sont généralement loués à des locataires payant très régulièrement $12 par mois.

Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant. Le reste à un crédit d'un an en billets garantis spécialement par hypothèque et le lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, avec paiement des frais de procédures, honoraires d'avocats en cas de procédures légales pour le recouvrement du montant des billets. Le cottage devra toujours être assuré pour le montant du billet souscrit par l'acquéreur et la police d'assurance transférée aux porteurs des dits billets. L'acquéreur en outre, sera tenu d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'achat, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 avril—28av—5, 12, 19, 26 mai—2 juin.

PAR LE CONSTABLE.

Héritiers de Edwin A. Johnson vs Emily Kyle, Joseph Kyle et Cecilia Joseph ou Cecilia Kyle, héritiers de Emily Kyle.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 13,994—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, JEUDI 10 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé dans le premier district de cette ville carré d'ilet primitivement No 28 aujourd'hui 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit terrain est désigné par le No 25 sur un plan de subdivision dudit carré en 34 terrains, par A. de Armas, sous voyer de la ville, en date du 4 avril 1885, et annexé pour que l'on s'y réfère et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant le soussigné, notaire, en date du 15 juin 1885 et mesurant 20 pieds 3 pouces de façade rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, acquis par Mme Emily Kyle, épouse de Joseph Johnson, des héritiers d'Edwin A. Johnson, par acte pardevant N B. Trist, notaire, en date du 11 janvier 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 avril—10 17 24—mai 1 8 10

Succession de Richard Flower.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 4,[illegible]75—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme M. A. Flower et Walter C. Flower, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 avril—22 27 mai 1

Bureau des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les propriétés pour 1880 et les années subséquentes, ne se sont pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes, qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No [illegible] rue Canal.